



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5391>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **26-5391**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPT Grand Paris Grand Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'impression et de livraison pour le compte de l'EPT Grand Paris Grand Est

Description : Prestations d'impression et de livraison pour le compte de l'EPT Grand Paris Grand Est

Identifiant de la procédure : fb869909-5067-4dc6-93e0-a67471bd206d

Avis précédent : 42696fd0-7679-4d65-a701-cd4e0972eece-01

Identifiant interne : M25-009

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est passée en procédure formalisée, selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L2124-2 et R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande de prestations de services conformément aux dispositions de l'article L2125-1, 1° et R2162-2 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code. La mise en concurrence porte sur la réalisation de prestations d'impression et de livraison pour le compte de l'EPT Grand Paris Grand Est. Les prestations objet du marché public seront réglées au regard des quantités réellement livrées ou exécutées sur la base des prix unitaires indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). L'accord-cadre est divisé en deux lots. Le lot 1 a pour objet "Impression supports papier offset et numérique" et le lot 2 " Impression numérique autres supports spéciaux". Chaque lot sera conclu avec un seul opérateur économique. Le lot 1 sera conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 60 000 Euros HT annuel et le

lot 2 sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 000 Euros HT annuel. Les prix sont révisables selon les conditions définies à l'article 8.3 du CCAP. L'accord-cadre sera conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit tacitement deux fois par périodes d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans, et sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Le délai de validité des offres est fixé à cent cinquante (150) jours à compter de la date limite de réception des offres initiales. Le titulaire de chaque lot doit réaliser une action d'insertion (voir l'article 5.1 du CCAP). Le titulaire de chaque lot devra également respecter les considération environnementales (voir l'article 5.2 du CCAP).

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0001

Titre : Impression supports papier offset et numérique

Description : Le lot n°1 concerne l'impression, le façonnage, le conditionnement et la livraison des impressions des supports de communication pouvant être en différents formats

Identifiant interne : M25-009-L1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 3 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix apprécié au regard du total du DQE en € TTC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Etendue de l'offre appréciée au regard du mémoire technique et notamment : - des capacités du candidat à répondre à l'ensemble du besoin étendu et qualité du parc machine (modalités d'entretien, ancienneté, âge moyen...) - organisation permettant le respect des délais imposés par l'EPT (fabrication, livraison et suivi de livraison, organisation des échanges avec l'EPT)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale appréciée au regard du mémoire technique et notamment : - qualité des supports : recyclés, labels, encre végétale et procédé d'impression - les fiches techniques ou détails écologiques des supports concernés vernis et détail, conditionnement, reprise, transformation proposée des supports et proposition d'upcycling, prise en compte du bilan carbone, gestion des déchets, logistique, certifications

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'impression et du support sur la base des échantillons fournis à l'appui de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Tout tiers a la possibilité d'introduire un recours administratif préalable auprès du Président de l'EPT afin de demander l'annulation, l'abrogation ou le retrait de l'acte administratif litigieux. Le tribunal compétent est le tribunal administratif de Montreuil sis 7 rue Catherine Puig - 93558 Montreuil Cedex (tél. : 01 49 20 20 00 / courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr).
Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L551-13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative) Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, « Département de Tarn-et-Garonne », n° 358994).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : EPT Grand Paris Grand Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Impression numérique autres supports spéciaux

Description : Le lot n°2 concerne l'impression, le façonnage, le conditionnement, la livraison et dans certains cas la pose de supports spéciaux (bâches, kakémonos, stickers, affiches et panneaux...).

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix apprécié au regard du total du DQE en € TTC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Etendue de l'offre appréciée au regard du mémoire technique et notamment : - des capacités du candidat à répondre à l'ensemble du besoin étendu et qualité du parc machine (modalités d'entretien, ancienneté, âge moyen...) - organisation permettant le respect des délais imposés par l'EPT (fabrication, livraison et suivi de livraison, organisation des échanges avec l'EPT)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale appréciée au regard du mémoire technique et notamment : - qualité des supports : recyclés, labels, encre végétale et procédé d'impression - les fiches techniques ou détails écologiques des supports concernés vernis et détail, conditionnement, reprise, transformation proposée des supports et proposition d'upcycling, prise en compte du bilan carbone, gestion des déchets, logistique, certifications

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'impression et du support sur la base des échantillons fournis à l'appui de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Tout tiers a la possibilité d'introduire un recours administratif préalable auprès du Président de l'EPT afin de demander l'annulation, l'abrogation ou le retrait de l'acte administratif litigieux. Le tribunal compétent est le tribunal administratif de Montreuil sis 7 rue Catherine Puig - 93558 Montreuil Cedex (tél. : 01 49 20 20 00 / courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr).
Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L551-13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule

prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative) Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, « Département de Tarn-et-Garonne », n° 358994).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : EPT Grand Paris Grand Est

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 291,319.17 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ILLICO (ARTESIENNE)

Offre :

Identifiant de l'offre : ILLICO (ARTESIENNE)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 193,795.53 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M25-009-L1

Titre : Impression supports papier offset et numérique

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/11/2025

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 419047-2025

Organisation qui signe le marché : EPT Grand Paris Grand Est

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DUPLIGRAFIC

Offre :

Identifiant de l'offre : DUPLIGRAFIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 97,523.64 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M25-009-L2

Titre : Impression numérique autres supports spéciaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2025

Date de conclusion du marché : 05/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 419047-2025

Organisation qui signe le marché : EPT Grand Paris Grand Est

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPT Grand Paris Grand Est

Numéro d'enregistrement : 20005879000011

Adresse postale : 11 boulevard du Mont d'Est

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique@grandparisgrandest.fr

Téléphone : 0184810615

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ILLICO (ARTESIENNE)

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 36720045800027

Ville : LIEVIN

Code postal : 62800

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : DUPLIGRAFIC

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 35205106400041

Ville : BUSSY-SAINT-GEORGES

Code postal : 77600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : daf006d8-84f2-4dd7-8e1b-84482f5e6874 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/01/2026 à 11:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2026